



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE D'OMBREE D'ANJOU**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'Ombrée d'Anjou, se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Mme Odile DAVID, Vice-Présidente.

COMPTE RENDU DE SÉANCE

ORDRE DU JOUR :

1. - Approbation du compte rendu du 1^{er} Février 2023,
2. - Approbation du Règlement Budgétaire et Financier - passage à la M57 au 01/01/2023,
3. - Budget Année 2022 : vote du compte de gestion du CCAS dressé par Mr Gérard MARTINELLI Receveur Municipal,
4. - Budget Année 2022 : vote du compte administratif du CCAS,
5. - Affectation du résultat de l'année 2022 Budget CCAS,
6. - Examen des demandes de subventions année 2023,
7. - Budget Année 2023 : vote du budget primitif,
8. - Examen des demandes d'aide sociale facultative,
9. - Compte-rendu des décisions prises par délégation,
10. - Questions diverses,

Nombre de membres du Conseil d'Administration

- en exercice : 17
- présents : 09
- votants : 09

Date de la convocation : 22/03/2023

SÉANCE DU 29 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'Ombree d'Anjou, se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Mme Odile DAVID, Vice-Présidente.

Étaient présents : Membres du conseil d'administration : Mme Odile DAVID, Mme Christine GRIMAUD, M. Régis GATINEAU, Mme Josiane JAUNET, Mme Florence ANDRÉ, M. Gérard BOUCHET, Mme Nicole DALIFARD, Mme Suzanne PÉCHOT, Mme Linda VIGNERON,
Membre consultatif : Mme Marie-Christine TOURNEUX.

Absents excusés : M. Pierrick ESNAULT, Mme Valérie DUMONT, Mme Emeline GAULTIER, Mme Anny PROD'HOMME, M. Marc LEMESLE, Mme Jeannette DALIFARD, Mme Thérèse DELANOE, Mme Suzan ZENGIN.

Absent : néant.

A donné procuration : néant.

Secrétaire de séance : Mme Catherine BLORDIER

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1^{er} FÉVRIER 2023

(délibération 2023-007)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou présente le compte-rendu de la dernière réunion du conseil d'administration du CCAS en date du 1^{er} FÉVRIER 2023.

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'Ombrée d'Anjou**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

✓ **APPROUVE** le compte-rendu du 1^{er} FÉVRIER 2023.

2 - ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER - M57 au 01-01-2023

(délibération 2023-008)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou, rappelle aux membres présents du Conseil d'Administration, que par une délibération en date du 21 Septembre 2022, le CCAS d'Ombrée d'Anjou a adopté le Référentiel M57 à compter du 1^{er} Janvier 2023. Le Règlement Budgétaire et Financier devient désormais obligatoire. Celui-ci a pour objectif principal de clarifier et rationaliser l'organisation financière de la présentation des comptes.

Le Règlement Budgétaire et Financier décrit notamment les processus financiers internes que le CCAS a mis en œuvre pour renforcer la cohérence de ses choix de gestion. Au 1^{er} Janvier 2024, le Compte Administratif et le Compte de Gestion seront remplacés par le CFU (Compte Financier Unique).

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'Ombrée d'Anjou**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents : ✓ **ADOpte** le présent Règlement Budgétaire et Financier joint en annexe.

3 - APPROBATION COMPTE DE GESTION CCAS 2022

(délibération 2023-009)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou, présente les résultats du Compte de Gestion 2022, transmis par le trésorier et retraçant les opérations du budget CCAS.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	104 587.57 €	Dépenses réalisées :	14 553.31€
Recettes réalisées :	94 056.80 €	Recettes réalisées :	4 000.00 €
Excédent reporté 2021 :	23 272.07 €	Excédent reporté 2021 :	16 003.00 €
Résultats de l'exercice :	+ 12 741.30 €	Résultats de l'exercice :	+ 5 449.69 €

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'OMBRÉE D'ANJOU**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

✓ **APPROUVE** le résultat du compte de gestion 2022 retraçant les opérations du budget CCAS et autorise Mr le Président du CCAS d'OMBRÉE D'ANJOU à le signer.

4 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF CCAS ANNÉE 2022

(délibération 2022-010)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou présente les résultats du compte administratif 2022, retraçant les opérations du budget du CCAS d'Ombrée d'Anjou.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	104 587.57 €	Dépenses réalisées :	14 553.31 €
Recettes réalisées :	94 056.80 €	Recettes réalisées :	4 000.00 €
Excédent reporté 2021 :	23 272.07 €	Excédent reporté 2021 :	16 003.00 €
Résultats de l'exercice :	+ 12 741.30 €	Résultats de l'exercice :	+ 5 449.69 €

Les résultats du compte administratif étant conformes à ceux du compte de gestion,

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'OMBRÉE D'ANJOU**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

✓ **APPROUVE** le compte administratif 2022 retraçant les opérations du budget CCAS d'Ombrée d'Anjou et donne quitus à Mr le Président du CCAS d'Ombrée d'Anjou pour sa gestion.

5 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANNEE 2022 BUDGET CCAS

(délibération 2022-011)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

L'excédent global de fonctionnement 2022 est de : **12 741.30 €**
 L'excédent d'investissement 2022 est de : **5 449.69 €**
 Soldes des restes à réaliser en investissement : **0.00 €**
 Affectation obligatoire : **0.00 €**

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'OMBRÉE D'ANJOU**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents : **DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2022 au Budget Primitif 2023 du CCAS D'OMBRÉE D'ANJOU comme suit :

En Section d'Investissement (Recettes au compte 1068) : **0.00 €**
En Section de Fonctionnement (Résultat reporté au compte 002) : **12 741.30 €**

6 - VOTE DES SUBVENTIONS ANNÉE 2023

(délibération 2022-012)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombree d'Anjou présente aux membres présents du conseil d'administration les demandes de subventions sollicitées par les associations au titre de l'année 2023.

Elle propose de soutenir le fonctionnement des associations dont l'activité revêt un intérêt local dans le domaine social. Le Conseil d'Administration du CCAS d'Ombree d'Anjou, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE d'attribuer les subventions aux différentes associations dont la liste est présentée ci-dessous pour une somme totale de **13 070.00 €**.

DÉCIDE d'inscrire la somme de **1 930 €** en réserve afin de pouvoir répondre aux demandes de subventions qui pourraient arriver en cours d'année 2023.

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	VOTE 2023
ADAPEI 49	450,00
AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU POUANCIEN	270,00
CAP ANJOU BLEU : ASSO AIDE HANDICAPES ADULTES DU HAUT-ANJOU	150,00
LES RESTOS DU CŒUR	2 000,00
FNATH - FEDERATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE	100,00
L'ARBRE VERT	1 000,00
Familles Rurales - Un Jour Part'Agé Service Seniors sur le territoire	500,00
SECOURS CATHOLIQUE	300,00
ADMR - Pouancé - Ombree d'Anjou	3 000,00
ADMR - Combrée-Bel-Air - Ombree d'Anjou	4 100,00
Association ENVOL	1 000,00
France Victimes 49	200,00
TOTAL	13 070,00

DIT que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget primitif du CCAS d'Ombree d'Anjou de l'année 2023.

DONNE POUVOIR à Mr le Président du CCAS d'Ombree d'Anjou ou à son représentant pour signer toutes pièces relatives à ces subventions.

7 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF CCAS OMBRÉE D'ANJOU - ANNÉE 2023

(délibération 2022-013)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombree d'Anjou, présente une proposition de Budget Primitif pour l'année 2023. Le Conseil d'Administration du CCAS d'Ombree d'Anjou, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

✓ **ADOPTE** le budget du CCAS annexé à la présente délibération pour 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de Fonctionnement : 123 350.00 €

Section d'Investissement : 6 449.69 €

8 - ATTRIBUTION AIDE FINANCIERE NON REMBOURSABLE DETTE ENGIE

(délibération 2022-014)

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L 123-4, L 123-5 et L123-6,

Vu le règlement des prestations d'aide sociale facultative adopté le 14 février 2017 et mis à jour le 03 février 2021,

CONSIDÉRANT le rapport adressé par Mme Emmanuelle LETHEULE, Assistante Sociale à la MDS, en date du 10 Février 2023, faisant état de la situation financière de Mr A. S. domicilié - POUANCÉ - 49420 OMBRÉE D'ANJOU, concernant une dette d'électricité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Mme Odile DAVID,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRESENTS,

DÉCIDE d'accorder à Mr A. S. une aide financière non remboursable d'un montant de **350 €** pour l'aider à régulariser sa dette d'électricité. Cette aide sera versée directement sur le compte d'ENGIE.

DIT que la dépense sera inscrite à l'article 65134 du budget CCAS de l'année 2023.

9 - COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

(délibération 2022-015)

VU les articles R123-21 et R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération 2020-021 du 2 Juillet 2020 et la délibération 2021-015 du 24 Mars 2021 relatives aux délégations de pouvoirs et de signatures du Conseil d'Administration du CCAS d'Ombrée d'Anjou au Président et en cas d'empêchement à la Vice-Présidente,

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou, communique les décisions qui ont été prises depuis la dernière réunion du conseil d'administration en vertu des délégations que le Président ou la Vice-Présidente ont reçues :

Décisions prises depuis le 1^{er} Février 2023.

1°) *Attributions de prestations d'aide sociale facultatives dans la limite de 100 €*

Communes déléguées	Date	Type d'aide	montant
Grugé l'Hôpital	03/02/2023	Bon d'urgence Carburant	30 €
Chazé-Henry	06/02/2023	Bon d'urgence Carburant	25 €
Chazé-Henry	06/02/2023	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Noëllet	01/03/2023	Bon d'urgence Carburant	50 €
		TOTAL	130 €

Le Conseil d'Administration du CCAS d'Ombrée d'Anjou prend acte de ces décisions.

10 - QUESTIONS DIVERSES

- Rappel des dates de l'Opération « Toutes Pompes Dehors »,
- Proposition de modification du Règlement des Prestations Facultatifs : changement de QF pour attribution colis alimentaire,
- Bilan de la campagne d'hiver des Restos du Cœur :
 - Mme DALIFARD Nicole présente le bilan de la campagne d'hiver des Restos du Cœur :
 - « *La campagne d'hiver des Restos du Cœur à Pouancé s'est déroulée du 23 Novembre 2022 au 8 Mars 2023. Durant cette période, 55 familles ont été inscrites, soit 137 personnes au total (dont 2 bébés et 19 personnes vivant seule) et distribué 10 155 repas.*
 - *Les personnes accueillies ont eu accès au vestiaire du Secours Catholique. Les familles avec enfants ont été sollicitées pour les séjours vacances.*
 - *Nous remercions tout particulièrement ceux qui aident les Restos du Cœur de Pouancé : SUPER U, les boulangeries qui donnent du pain et des viennoiseries, fabricant de pâtes alimentaires et producteur d'œufs. Merci également à ceux qui ont donné lors des collectes nationales. »*
- Divers : remplacement de 2 membres nommés au C.A.

La séance est levée à 20h15.

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS =
LE MERCREDI 21 JUIN 2023 à 18h30.**

ESNAULT Pierrick	Président	Excusé
DAVID Odile	Vice-Présidente du CCAS	
DUMONT Valérie	Elue	Excusée
GAULTIER Emeline	Elue	Excusée
GRIMAUD Christine	Elue	
PROD'HOMME Anny	Elue	Excusée
GATINEAU Régis	Elu	
JAUNET Josiane	Elue	
LEMESLE Marc	Elu	Excusé
ANDRÉ Florence	Nommée	
BOUCHET Gérard	Nommé	
DALIFARD Jeannette	Nommée	Excusée
DALIFARD Nicole	Nommée	
DELANOE Thérèse	Nommée	Excusée
PECHOT Suzanne	Nommée	
VIGNERON Linda	Nommée	
ZENGIN Suzan	Nommée	Excusée
TOURNEUX Marie-Christine	Membre Consultatif	